

Montréal, le 20 avril 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**Objet :** Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative  
assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur  
et le transporteur d'électricité  
**Dossier de la Régie : R-3897-2014**

---

Chers collègues,

La Régie de l'énergie a pris connaissance de la lettre d'Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) transmise aujourd'hui et par laquelle il propose de circonscrire les sujets de l'audience la semaine prochaine ainsi que de débiter l'audience le 25 avril au lieu du 24 avril 2017.

Si des intervenants souhaitent émettre des commentaires sur les propositions du Transporteur, ceux-ci doivent être déposés au dossier **au plus tard jeudi le 20 avril 2017 à 16 h.**

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml